

DESCRIPTIF DE MODULE

Année académique : 2018-19

Domaine	Design et arts visuels
Filière	Certificate of Advanced Studies – Entrepreneurship and Self marketing for designer and creatives
Titre du module	Finance Toolbox
Type de module	Module obligatoire
Code	
Type de formation	Formation continue -Certificate of Advanced Studies
Crédits ECTS	2 ECTS
Semestre	Module organisé sur toute la durée du Semestre
Lieu	HEAD Genève
Prérequis	Aucun prérequis
Langues principales	Français. Quelques intervenant-e-s peuvent être amené-e-s à s'exprimer en anglais.
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Le module « Finance Toolbox » vise à familiariser les participant-e-s avec les contraintes financières liées à la création et à la gestion d'une entreprise en phase de démarrage. A l'issue du cours, les participant-e-s seront capables :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ De connaître la terminologie financière nécessaire à la création d'entreprise ▪ D'identifier les charges et les coûts liés à une entreprise en phase de démarrage ▪ De mettre en œuvre des outils de gestion financière de base pour la réalisation d'un projet entrepreneurial <p>Les principales thématiques abordées lors de ce module seront notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le budget de résultat • L'analyse des charges • Le budget de trésorerie • Les sources de financement
Contenu et formes d'enseignement	Cours théoriques, exercices pratiques, études de cas et échanges avec des professionnels dans le cadre de la thématique du module.
Modalités d'évaluation et validation	<p>Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation finale par le ou les professeurs responsables du module sous forme d'un exercice à rendre au professeur qui consistera à réaliser une simulation financière.</p> <p>L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués, La qualité de la réalisation des travaux rendus peut être un élément déterminant de l'évaluation.</p> <p>Le module est acquis lorsque le travail est jugé suffisant. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.</p>
Modalité de remédiation et de répétition	Remédiation possible en cas de résultat légèrement insuffisant (mention remédiation).. La remédiation consiste en un modeste travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction de l'enseignant concerné dans un délai de trois à quatre semaines après les jurys/examens. Pas de remédiation possible pour un module répété.
Enseignants	Corinne Desjacques et intervenants
Nom du responsable du module	Abir Oreibi
Descriptif validé le	25 septembre 2018
Par	Lysianne Léchet Hirt